



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Blagnac

Canton

Blagnac

Département

Élus

Publié le 2 septembre 2026

Reading time : 6 minutes



Aurélien Ferreira / CD31

[Suivre mon canton sur Facebook](#)

Qu'est-ce qu'un canton ?

D'où vient le système de cantons ?

C'est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu'est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km². On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l'évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d'un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne - 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur - compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élections présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 6 communes du canton de Blagnac

Aussonne • Beauzelle • Blagnac • Cornebarrieu • Mondonville • Seilh

Carte des services du canton de Blagnac

[Ouvrir la carte en plein écran](#)

Chiffres clés

Depuis juin 2021, ce sont près de **18 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Blagnac :

- **9,3 millions d'euros** pour les projets des **communes**
- **1,85 million d'euros** pour les **associations**
- **5,9 millions d'euros** pour les **collèges**
- **1 million d'euros** pour le **logement social public**

Il y a **4** collèges pouvant accueillir un total de **3 240** élèves :

- AUSSONNE Germaine-Tillion
- BEAUZELLE Élisabeth-Déroche
- BLAGNAC Henri-Guillaumet
- BLAGNAC Jean-Mermoz

Portrait du canton de Blagnac

[Télécharger](#)

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Nouveau collège à Beauzelle (accompagnement de 18,5 M d'euros)
- Agrandissement du groupe scolaire René Cassin à Blagnac (accompagnement de 500 000 euros)
- Restructuration du groupe scolaire Aérogare à Blagnac (accompagnement de 250 000 euros)
- Réhabilitation du groupe scolaire Les Chênes à Beauzelle (accompagnement de 300 000 euros)
- Installation d'une climatisation au groupe scolaire Louise Michel à Aussonne (accompagnement de 35 600 euros)
- Extension du groupe scolaire des Ambrits à Cornebarrieu (accompagnement de 580 000 euros)

Sécurité

- Construction du nouvel hôtel de police municipale à Blagnac (accompagnement de 550 000 euros)
- Construction d'un poste de police municipale à Seilh (accompagnement de près de 120 000 euros)

Culture

- Rénovation et modernisation de la grande salle d'Odysud (accompagnement de 2 M d'euros)
- Extension de la médiathèque de Seilh (accompagnement de 340 000 euros)

Sport et loisirs

- Construction d'un gymnase multisports à Beauzelle (accompagnement de 250 000 euros)
- Création d'une plaine sportive et de loisirs à Mondonville (accompagnement de 133 000 euros)
- Création d'une plaine ludo-sportive à Seilh (accompagnement de 325 000 euros)
- Création d'un boulodrome et d'un club-house à Mondonville (accompagnement de 180 000 euros)

Vie associative

- Création d'un bâtiment destiné aux salles associatives à Seilh (accompagnement de 190 000 euros)
- Construction d'une structure ALAE aux Monges à Cornebarrieu (accompagnement de 580 000 euros)
- Déconstruction et reconstruction de l'Hôtel de Ville à Beauzelle (accompagnement de 650 000 euros)

Vie locale

- Nouvel hôtel de ville à Beauzelle (1 050 000 euros)

Les points forts du mandat

- Un nouveau collège à Beauzelle
- 18 M d'euros investis sur le canton
- Des équipements publics modernisés
- Un soutien important aux écoles, à la culture et aux équipements sportifs

[Les cantons de Haute-Garonne](#)

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 6 communes
- **Superficie** : 73 km²
- **Population** : 62 708 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 859 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton est entièrement intégré à Toulouse Métropole.

Vos élus du canton



MALRIC Line, VICE-PRÉSIDENTE - Sport, Sport santé — line.malric@elus.cd31.fr

BOUREAU Pascal, Conseiller départemental - Président de la commission Bifurcation écologique - Transports - Mobilités douces - Président de Haute-Garonne Environnement — pascal.boureau@elus.cd31.fr